L'OCCUPATION DES AÇORES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

gal et de définir la neutralité que celui-ci a observée depuis le début du conflit, le gouvernement a toujours répété que, malgré son désir sincère et sa ferme décision d'observer la neutralité, il la considérait, cependant comme conditionnée, dans son application, par l'entrée en vigueur éventuel de l'alliance luso-britannique, comme ce serait le cas lorsque, invoquant cette alliance, le gouvernement britannique demanderait au Portugal certaines facilités.

b) Le gouvernement portugais qui, de prime abord, a observé les obligations qui lui incombaient en vertu du pacte de non agression et du protocole subséquant signés avec l'Espagne, — ce qui constitue d'ailleurs une des grandes lignes de sa politique étrangère, — a pu remarquer qu'à cet égard la politique du Portugal a été non seulement prise en considération, mais encore suivie avec sympathie par le gouvernement de Londres, étant donné que la politique de guerre de celui-ci ne se heurta aucunement à la création d'une zone de paix dans la peninsule ibérique.

Le gouvernement portugais a d'ailleurs déjà fait une déclaration très explicite au cabinet de Madrid à propos de ce cas dans les relations entre la Grande-Bretagne et le Portugal. Le gouvernement peut d'ailleurs s'en rapporter au fait que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Madrid confirmera, au nom de l'Angleterre les garanties dont il s'agit.

c) Ainsi que le déclare très justement le premier ministre anglais, la concession que nous avons faite, concession qui ajoute une force nouvelle à l'ancienne alliance entre le Portugal et l'Angleterre et qui, d'autre part, a fourni l'occasion de confirmer et de renforcer les garanties politiques et les traités, est une preuve de l'amitié qui existe entre les deux pays et démontre que celle-ci deviendra encore plus étroite à l'avenir.

Une note espagnole

Madrid, 12. — Le ministere des Affaires étrangères espagnol a publié une note concernant la position du Portugal, dans laquelle il déclare que l'Espagne maintient le statu quo de neutralité vigilente.

Ce qu'on dit à Berlin

D'après les informations dont on dispose dane les milieux politiques de Berlin, il est évident que Londres et Washington ont eu recours à la politique du plus fort, sans aucun égard pour les droits et les intérêts des petites nations. Les prétextes qui peuvent être invoqués du côte ennemi, pour justifier cette mesure, sont d'autant plus vains qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y a aujourd'hui moins que jamais de menace allemande contre les Açores. La seule explication valable pour l'entreprise anglo-americaine semble être la crainte d'un retour offensif des sous-marins allemands.

Dans sa déclaration aux Communes, M. Churchill a invoqué, pour donner une apparence de legalité à l'action britannique, un traité signé en 1373, par la Grande-Bretagne.

La validité de ces vieux accords a été confirmée à en croire le Premier britannique, par des traites d'arbitrage conclus avec le Portugal en 1904.

M. Churchill a annonce l'occupation des bases des Açores comme une « application de ces instruments anciens ».

Il a fait allusion également à la politique de neutralité portugaise, affirmant que celle-ci n'était pas incompatible avec l'alliance anglo-portugaise. Passant aux démarches pratiques, le Premier ministre a déclaré que les « arrangements » entraient en vigueur immediatement.

On apprend encore qu'au cours du débat qui suivit cette déclaration de M. Churchill, le député travailliste Ivor Thomas demanda, el au cas où l'Allemagne envisagerait l'action britannique comme un acte hostile, l'assistance nécessaire serait accordée au Portugal. M. Churchill s'abstint de répondre.

Le comte Jordana, ministre des Affaires étrangères espagnol, a été informé des négociations, au cours d'un entretien avec le Dr Salazar qui eut lieu, voici quelques jours, en territoire espagnol.

SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

mations du Reich. De nombreux coups au but atteignirent des tanks ennemis opérant dans cette région.

Des raids dirigés contre des dépôts de carburant et de munitions soviétiques ont provoqué de nombreuses explosions et d'immenses incendies. Des Stukas ont détruit plusieurs des ponts de secours établis par les Soviets au-dessus du Dniéper, tandis que, d'autre part, des avions de bataille opérant en rase-mottes, infligèrent de lourdes pertes à l'ennemi.

57 avions soviétiques abattus

Berlin, 12. — Le D.N.B. apprend que le 12 octobre, l'aviation soviétique a perdu 57 appareils au cours de combats aériens soutenus contre des formations de chasse allemandes et par l'action de la D.C.A.

On précise, à ce sujet, que ces résultats sont encore incomplets.

L'APPLICATION DE LA CHARTE DU TRAVAIL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

nomique du pays. L'économie française a besoin d'environ 100.000 ouvriers qualifiés par an. Or, actuellement, 30.000 jeunes gens seulement obtiennent leur certificat d'aptitude professionnelle. L'écart de ces deux chiffres donne la mesure de l'effort à réaliser, effort que le ministre expose en trois points :

1) Généralisation d'un réapprentissage pour tous les jeunes gens, — qu'ils soient de formation primaire ou secondaire, — de 13 à 14 ans ;

2) Définition d'une politique des salaires de l'apprentissage ;

3) Intensification d'une politique de promotion ouvrière accordant à tout travailleur le droit effectif de s'élever dane la hiérarchie professionnelle.

L'ordre doit s'imposer d'en haut

L'individu n'est pas eulement producteur, il est également consommateur : en France, sur une population active de 20 millions d'habitants, 7 millions et demi de personnes se consacrent à des activités agricoles et maritimes ; 7 millions et demi de personnes se consacrent à des activités de production et de transformation industrisiles ; 5 millions de personnes se consacrent à dee activités de distribution ou de circulation ou sont enfin employées à fournir des services.

Ainsi donc, sur quatre individus, l'un est actuellement improductif. Pensez-vous, Messieurs, qu'un pays démographiquement faible puisse laisser grever ses prix de vente d'une telle charge de frais généraux ?

Il signifie que, dans un Etat bien géré, l'ordre doit s'imposer d'en haut à toue lee groupes constituée et non pas se définir par un accord plus ou moins occulte des producteurs.

Pour notre pays vaincu, il signifie surtout qu'il existe, au-dessus même de l'entente des trois ordres reunis dans la communauté de l'entreprise ou de la profession, une destinée de la France à maintenir.

Le vote

A la suite du discours de M. Jean Bichelonne l'assemblée nationale a voté, à l'unanimité, une résolution demandant l'accélération de l'application de la charte du travail et de la mise en place rapide de ses organismes en respectant la base syndicale que les pouvoirs publics ont voulu donner à la nouvelle organisation sociale

« L'armée allemande combat pour défendre la civilisation occidentale »

écrit M. Bonnefoy

Vichy, 12. — M. Bonnefoy, secrétaire général à l'Information, a publié, dans la nouvelle revue « La Politique Française », un article intitulé : « La France, l'Europe et le Monde », dans lequel il prend position en faveur d'une collaboration étroite entre la France, l'Allemagne et l'Europe. Le sort de notre continent, écrit-il, est en jeu. Nous ne pouvons perdre de vue que l'armee allemande combat pour défendre la civilisation occidentale.

L'Europe, a ajoute M. Bonnefoy, est impliquée dans une guerre qui régiera son sort pour longtemps, voire même pour toujours. Dans cette lutte, elle doit mettre en œuvre toutes ses forces matérielles et morales. Sa défense et son salut, écrit en terminant le ministre français, seront en tout cas mieux assurés si tous les peuples du continent collaborent spontanement et attaquent de front les tâches qui leur sont imposées par les nécessités actuelles.

Le problème juif

point de départ de toute la politique française

Paris, 12 — L' « Œuvre » publie une interview d'un de ses collaborateurs avec le commissaire aux questions juives, Darquier de Pellefoix, qui qualifia le problème juif de point de départ de toute la politique française. Le règlement de la question juive, selon M Darquier de Pellefoix, devra s'effectuer par étapes de la façon suivante :

1) Enlever aux Juifs la nationalité française ;

2) Eliminer les Juifs de l'economie du pays et confiscation de leurs biens ;

3) Interdiction de contracter mariage entre Juifs et Aryens ;

4) Isoler socialement les Juifs par le port obligatoire de l'étoile jaune et par leur elimination des ecoles publiquee.

Parlant des biens et des propriétés juifs, M. Darquier de Pellefoix déclara que, jusqu'à présent, 15.000 entreprises et magasins juifs avaient été liquidés et vendus à des Aryens.

QUAND PENSERA-T-ON AUX PENSIONNÉS DE GUERRE ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Or, quand, en juillet 1942, on avait décidé d'accorder une hausse du taux de l'indemnité accordée aux victimes de guerre, on avait laissé entendre qu'il ne s'agissait là, en réalité, que d'une première étape vers un rajustement plus large, plus généreux.

Plus d'un an s'est écoulé. Les pensionnés ne voient toujours rien venir. Aucune modification n'a été apportée à la situation résultant des décisions prises l'an dernier et rien ne laisse prévoir qu'on va s'intéresser à la question.

Or en toute sincérité, il faut convenir que, depuis cette époque, certains prix ont sensiblement bougé.

Aussi, les pensionnés se demandent, avec quelque amertume, cela se conçoit, s'ils vont encore une fois se trouver dans la stricte obligation de lutter pour obtenir justice. Et il faut reconnaître qu'il existe des circonstances où l'on pourrait leur épargner cette épreuve morale après les durs aléas physiques qu'ils ont déjà endurés.

Si l'on ne veut pas leur accorder de dédommagements suffisants en espèces, il existe un autre moyen de leur donner satisfaction : obtenir enfin une stabilisation des prix qui ne soit pas seulement une réalité d'après les barèmes officiels... Il nous semble même que cette solution serait également très prisée par la totalité des Français.

En attendant, il est une constatation qui s'impose : c'est celle de l'urgence de l'augmentation du taux des pensions. Espérons que l'Etat comprendra la nécessité absolue d'une telle mesure en faveur de serviteurs qui lui ont sacrifié des choses extrêmement précieuses : leur santé ou leur intégralité corporelle.

LA GUERRE EN ITALIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

criminel et en barbare. S'il en était autrement, l'Inde, l'Irlande, l'Egypte, la Palestine et l'Irak n'auraient eu aucune raison pour se soulever contre le joug anglais.

Six terroristes condamnés à mort à Rome

Rome, 12. — Un certain nombre d'individus qui avaient profité des désordres consécutifs à l'armistice du 8 septembre, pour se livrer à des exactions, ont ete deferés devant un tribunal special militaire. Six ont été condamnés à mort.

Des volontaires italiens sur le front

Rome, 12. — On annonce officiellement que le premier contingent des Italiens volontaires pour continuer la lutte aux côtés des troupes allemandes, a défilé dans une ville de l'Italie du Nord.

Il s'agit d'un détachement de Bersagliers, qui a été affecté au front méridional.

Faute de transports, les Bengalais continueront à mourir de faim

Bangkok, 12 — Sir Thomas Rutherford, vice-gouverneur du Bengale, qui poursuit à New-Delhi des pourparlers avec le vice-roi et des membres du gouvernement, a declaré à des journalistes que le Bengale avait besoin avant la récolte de riz de cette année, d'environ 250.000 tonnes de blé supplémentaires pour pouvoir combattre efficacement la famine. Sir Thomas a fait savoir que bien souvent des vivres n'ont pu atteindre les districts ruraux, faute de communication. Au surplus, les rares autostrades de la province sont en mauvais état, ce qui entrave le transport par camions.

L'ANGLETERRE NE RECONNAIT PLUS VICTOR EMMANUEL COMME EMPEREUR D'ÉTHIOPIE

Amsterdam, 12 — En réponse à la question de savoir si le gouvernement britannique continuait à reconnaître le roi d'Italie comme empereur d'Ethiopie, le sous-secretaire d'Etat au ministère des Affaires étrangeres britannique a répondu, d'après le service d'informations britanniique, mardi, à la Chambre des Communes, par la negative.

LES DÉCLARATIONS DU GAULEITER SAUCKEL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

dre, se trouvaient cependant régulièrement en captivité par la faute des belligerstes français, ont été versés dans les rangs des travailleurs civils aux mêmes conditions de travail, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux des ouvriers allemands. »

S'adressant ensuite aux travailleurs français ainsi qu'aux ouvriers des pays ennemis, le gauleiter Sauckel s'écria : « Je demande maintenant aux ouvriers français travaillant en Allemagne ainsi qu'à tous les travailleurs de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis si c'est avec leur plein accord que des personnalités allemandes qui ne font rien d'autre que remplir leur devoir à l'égard de leur patrie et qui s'efforcent d'aider tant que possible la population des pays vaineus tombent sous les balles de lâches assassins.

La tâche du Président Ritter

» Je suis convaincu, conclut M. Sauckel, que l'ouvrier français n'approuve pas ces crimes abjects et qu'un jour il nous répondra en nous disant toute l'horreur que lui inspirent de pareils procédés. Le peuple allemand n'a pas voulu la guerre. Maintenant, toutefois, que nous nous trouvons au milieu de la plus grande conflagration qu'aient connu les peuples, j'ai pour devoir de songer à ce que la main d'œuvre étrangère remplace dans les usines les ouvriers allemands qui se trouvent au front et ce pour que nous puissions assurer la victoire de l'Europe. C'est pour cette tâche magnifique et pour l'Europe que le président Ritter a recruté des ouvriers. C'est dans l'accomplissement de cette mission qu'il a fait le sacrifice de sa vie. »

« Les relations germano-finlandaises sont restées basées sur une inébranlable fraternité d'armes »

Helsinki, 12. — Au cours de la continuation de la discussion sur le rapport sur l'activité gouvernementale au Parlement finlandais, on s'est occupé de la partie de ce rapport relative à la politique etrangère.

A ce sujet, le president de la commission des Affaires étrangères, le professeur Voionmaa, et le ministre des Affaires étrangères Ramsay, ainsi que d'autres députés prirent la parole.

A l'ordre du jour figurait en premier lieu la décision de la commission des affaires étrangères sur laquelle le Parlement doit se prononcer.

Dans cette decision, il est dit, qu'il n'y a en général rien d'essentiel à signaler en ce qui concerne la politique extérieure du gouverne-ment pendant l'année 1942. Il y a lieu de constater spécialement que les relations de la Finlande avec l'Allemagne sont restées basees sur une inébranlable fraternite d'armes et que sur le terrain économique elles ont acquis une importance toujours plus grande.

La commission s'associe à la reconnaissance exprimée par le gouvernement envers la Suède, le Danemark et beaucoup d'autres pays pour leur assistance à la Finlande et leurs témoignages d'amitié.

Remerciements à l'Allemagne

Le chef du mouvement populaire patriotique, le professeur Salmiala, avait en son temps formule une réserve au sujet de l'attitude prise envers l'Allemagne dans la décision ci-dessus mentionnée.

Le professeur Salmiala avait suggéré que les remerciements adressés aussi bien dans les rapports sur l'activité gouvernementale que dans la décision de la commission des affaires étrangères, envers la Suède, le Danemark, etc., fussent étendus à l'Allemagne

Le président de la commission des affaires étrangères a déclaré que ces remerciements s'adressaient évidemment aussi à l'Allemagne et lui avaient déjà été exprimés puisque l'Allemagne figurait en premier lieu dans la décision. Il pouvait ajouter que les relations amicales entre les deux pays, reposant sur une tradition séculaire, ne seraient jamais rompues.

Le ministre des Affaires étrangères Ramsay a souligné également, à propos de la réserve du professeur Salmiala, la grande aide accordée à la Finlande par l'Allemagne.

La question du ravitaillement figure au premier plan des constatations du rapport

Pendant l'exercice 1942 seul, l'Allemagne a fourni 235.000 tonnes de céreales panifiables, ce qui représente 50 % de la consommation totale. En outre, l'Allemagne a fourni 170.000 tonnes de sucre, ce qui représente 30 % de la consommation totale.

Le peuple finlandais doit des remerciements pour cette aide et considère le maintien des bonnes relations avec l'Allemagne comme étant de la plus grande importance.

Le représentant du parti agrarien, l'ancien ministre de l'Instruction publique Kukkonen et celui du parti de concentration Soini, ont fait au nom de leurs partis des déclarations analogues

Informations Régionales

Six individus armés attaquent une ferme à Fresnes-sur-Escaut

Après avoir ligoté le fermier et sa femme, ils raflent l'argent et incendient la grange contenant les récoltes

Un acte audacieux de banditisme a été commis dans la nuit de lundi, chez M. Georges Mention, 63 ans, cultivateur, propriétaire, demeurant, rue Jean-Jaurès à *Fresnes-sur-Escaut*.

Vers 22 h. 30, le cultivateur et sa femme se mettaient au lit, lorsque six individus masqués et armés de revolvers faisaient irruption dans leur chambre en passant par la fenêtre qui était restée entr'ouverte. Sous la menace de leurs armes ils ligotèrent solidement les deux fermiers pendant que l'un d'eux tenait en respect leur fille, Mme Ansart, née Emilia Mention, 30 ans, dont le mari est prisonnier de guerre et qui habita avec ses parents. Sous la menace de leurs armes, ils se firent remettre l'argent qu'ils empochèrent ainsi que des valeurs mobilières.

Pendant plus d'une heure, ils fouillèrent tous les meubles et tiroirs, s'emparant de provisions diverses, linge, etc... et mettant littéralement toute la maison à sac. Entre temps, plusieurs des malfaiteurs se rendirent dans la grange de l'autre côté de la cour de la ferme où étaient entreposées la presque totalité des récoltes, en majeure partie battue, ainsi qu'un chariot chargé de 1.500 kilos de blé en sacs que le cultivateur devait conduire le lendemain à la Coopérative agricole de Valenciennes — une batteuse électrique et autres ustensiles de ferme, et y mirent la feu. Ils disparurent ensuite non sans s'être emparés de deux bicyclettes. Le feu trouvant dans la paille et le foin un élément facile prit aussitôt d'énormes proportions. Il était minuit. L'alarme fut donnée immédiatement et les pompiers de la localité, ainsi que le Maire, M. Ninauve furent rapidement sur les lieux. Aidés des voisins, ils ne purent que préserver les étables toutes proches.

La police et la gendarmerie enquêtent sur cet acte de terrorisme qui n'est que la répétition de ceux déjà commis de la même manière dane la région.

UN CAMION VERSE DANS UN RAVIN, PRÈS DE LAON

1 tué et 4 blessés graves

Dimanche dernier, dane l'après-midi, M. Ryckaert, 62 ans, maraîcher, demeurant à *La Fère*, place Notre-Dame, était parti à *Suzy*, avec un camion piloté par M. Bernardon, son gendre, pour rapporter des marchandises.

Dans le camion avaient également pris place : Mme Bernardon, leur jeune enfant de 11 ans, M. le Dulzet et son jeune fils.

Arrivé à la descente de la côte de Suzy, les freins n'ayant pas fonctionné, la chauffeur ne put éviter la catastrophe, et le lourd véhicule alla verser dans un ravin très profond.

M. le Dulzet Roger, père, a été tué sur le coup. Un enfant âgé d'un an a été relevé dans le coma, et M. et Mme Bernardon et M. Ryckaert, grièvement blessés, ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Laon.

OUVRIERS, ÉTUDIANTS, EMPLOYÉS, PATRONS, FONCTIONNAIRES...

En combattant dans les rangs de la Waffen SS. Vous défendrez votre Bien, votre Foyer, votre Liberté. Vous servirez l'EUROPE et votre PATRIE.

Le BOLCHEVISME, c'est la négation de tout...

Les volontaires auront l'honneur de combattre le Bolchevisme dans une troupe d'élite. Ils y trouveront l'occasion de fraterniser avec leurs camarades allemands, finlandais, norvégiens, danois, hollandais, flamands, wallons et suisses. Les volontaires présentant les aptitudes requises pourront être admis à suivre les cours des Ecoles de sous-officiers ou d'officiers de la Waffen SS. Les volontaires sont assurés de retrouver à leur démobilisation leur situation actuelle. Ces conditions s'appliquent également aux fonctionnaires des Administrations publiques, qui sont autorisés à s'engager sans avoir à solliciter de mise en congé. Les droits aux pensions d'invalidité des anciens combattents seront sauvegardée.

La femme, les enfants ou les parents (père et mère) du volontaire ont droit à une allocation familiale calculée sur la base du revenu brut du volontaire, et, de plus, de cette façon, un large soutien aux proches parents. Ceux-ci recevront en outre, en cas de besoin, aide et protection.

Les limites d'âge inférieure et supérieure sont respectivement fixées à 17 et 45 ans. La taille minimum exigée est de 1 m. 62.

Les demandes d'engagement sont recuee dès à présent : Bureau de Recrutement pour la Waffen SS., 14, rue Faidherbe, Lille et rue de Bellain, à Douai.

PETITES NOUVELLES

Paris, 12. — Trois individus se sont présentés, comme policiers, chez Mme Rose Tardisu, artiste-peintre, 40 bis, rue Boissière. Après l'avoir immobilisée, ils fouillèrent les meubles et s'emparèrent de bijoux, de fourrures et de divers objets valant 2 millions de francs.

Vichy, 12. — On apprend la mort de Mme Jean Fontenoy, née Hélène Charmaux, chevalier de la Légion d'honneur, décédée à Vichy, où elle était née. La défunte prit part à de nombreux meetings d'aviation, comme pilote. En 1934, elle battit le record d'altitude féminin et, en 1937, elle s'adjugea cinq records internationaux de vitesse, dont deux masculins, sur avion moyen.

Il y a vingt ans, on inaugurait le Grand Théâtre de Lille

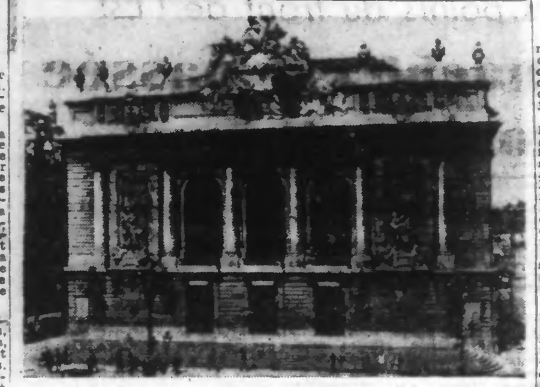

Le « NOUVEAU THEATRE » (Ph. « Réveil »).

Il y a vingt ans, le 7 Octobre 1923, on inaugurait à Lille, le « Nouveau Grand-Théâtre » de la capitale de la Flandre française. Ce fut, — rappelons-le, — tout un événement régional artistique, et qui fut suivi au point de vue de l'expansion de l'Art lyrique et dramatique, de nombreux et glorieux lendemains.

La construction de l'édifice

La construction du Nouveau Grand-Théâtre de Lille, œuvre de l'architecte Louis Cordonnier, fut décidée par le Conseil Municipal, en sa séance du 27 novembre 1906, c'est-à-dire plus de trois ans et demi après l'incendie du vieux théâtre de Lequeux-Benvignat, situé face à la rue Faidherbe, le long de la Vieille Bourse, et incendié en Avril 1903.

Un concours en deux séries eut lieu auquel prirent part de nombreux architectes. Cinq projets furent retenus en première série : ceux des architectes Cordonnier, Dehaudt, Delemer, Halnez, Karl Imandt.

Le second et définitif concours vit, le 7 novembre 1907, triompher le projet amélioré de M. Louis CORDONNIER qui accusait franchement dane ses lignes extérieures la disposition intérieure des diverses parties de l'édifice : entrée, salle, scene. La très belle allure du foyer, dee escaliere d'honneur avaient fait également sensation et décida du vote.

Les travaux commencèrent en 1908 et étaient deot ainsi dire terminés en Juillet 1914, lorsque survint la guerre 1914-18. L'installation intérieure pourtant n'était pas au point. Tel quel cependant, le nouveau Grand-Théâtre fut utilisé par les allemands. Ce ne fut qu'en 1923, que les travaux d'aménagement intérieur du Grand-Théâtre, (électricité, dorures, installation du mobilier, installation des cheudières), furent completés

Une brillante inauguration

L'inauguration officielle du « *Nouveau-Théâtre* » eut lieu le dimanche 7 octobre 1923, en presence de M. Gustave DELORY, Maire de Lille, de l'Administration Municipale, de M. le Préfet du Nord, M. Morain, du général Lacapelle, commandant le 1er Corps d'armée, et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Le programme comportait un excellent concert, avec « L'Hymne à l'Harmonie », de Ferdinand Lavainne, ancien directeur du Conservatoire de Lille, vers 1850, puis le magistrale ouverture du « Roi d'Ys », œuvre maîtresse du notre concitoyen Edouard Lalo ; « Le Cygne », de C. Saint-Saëns, la « Marche Hongroise » de Berlioz, et une partie vocale.

On applaudit particulièrement Mmes Alice RAVEAU, Raymonde VECART, cantatrices lilloises ; M. CALLANT, violoniste lillois ; Mme J. R. TIEFFRY, pianiste ; M. RUBEAU, ténor de la troupe ; la Classe de violoncelle au Conservatoire de Lille, professeur M. DARCQ, et l' « Association des Concerts Dupuis », dirigée par son chef éminent, M. Julien DUFUIS.

L'ouvertura de la « Saison Lyrique 1923-1924 », se déroula neuf jours plus tard (Direction Bourdette), le Mardi 16 Octobre, par une représentation du « Faust » de Charles Gounod, dont les interprètes furent MM. Rubeau, Gerbert, Francis Combes, Mmes Madeleine Camp, et Alice Crapet. La splendeur des décors nouveaux dont on avait paré l'œuvre de Gounod fit sensation.

Une ère de prospérité artistique

Si la saison 1923-24 fut, à la vérité, assez banale, il n'en fut pas de même de celles qui suivirent. Un nouveau directeur, — M. Paul Brady, encore actuellement en fonctions, — ayant été nommé, la saison 1924-25 fut le point de départ d'une grande ère de prospérité artistique. Cette saison et celles qui suivirent virent défiler sur notre scène municipale les plus grands artistes de France et d'ailleurs, et créer des œuvres magnifiques. Citons notamment parmi ces dernières : « La Lépreuse », da Sylvio Lazzari créée le 27 Mars 1935, avec Mme Mergueritte Carré comme principale interprète ; « L'Appel de la Mer », de H. Rabeud (20 Novembre 1924) ; « Le Hulla », de M.S. Rousseau ; « Così Fan Tutte », de Mozart, puis « Pelléas et Mélisande » de Claude Debussy ; « L'Heure Espagnole » de Maurice Revel ; « La Habanera » de Raoul Laparra ; « La Walkyrie » de Richard Wagner ; « Manrouf » de H. Rabaud ; « La Damnation de Faust » de H. Berlioz ; « Boris Godounow » de Moussorgsky ; « Aida » de Verdi, etc... Toutes ces œuvres furent créées de 1924 à 1932 en ces années prospères qui furent en quelque sorte l'apothéose du théâtre lyrique à Lille.

Parmi les grands artistes qui furent applaudis en notre théâtre depuis 1924, citons : MM. Asseeu, Paul Franz, Trantoul, Grenier, G. Thill, Friant, Villabella, Rosetchewky, Dupora : P. Fugère, Vigneau, Ponzio, R. Bourdin, John Brownlee, Vanni Marcoux, André Pernet, Huberty, Journets, barytons et basses ; Mmes Marcel Carré, Emma Luart, Ritter-Ciampi, Marisa Ferrer, Marjorie Lawrence, Tapaiès Ysang, M. Soyer, Mireille Berthon, Yvonne Gall, Neapoutous, M. Beaujon, E. Noréna, Germaine Lubin, Mathieu Lutz, Marcelle Demongeot, Alice Raveau, Todoroff, G. Caro, Lucy Péreill, Montfort, Prozier-Marot, Tessandra, Almona, Nimy Roussel, Victoria Fer, Di Gastardi, Edmée Favart, cantatrices. Que de souvenirs et de nobles représentations ces noms évoquent !...

Souhaitons que la guerre épargne notre Grand-Théâtre, et qu'un avenir artistique digne de son passé glorieux lui soit encore réservé.

V. BRIGGHE.

A L'UNIVERSITE DE LILLE

Faculté des Lettres

Le registre d'inscriptions, pour le 1er semestre de l'année ecolaire 1943-1944, sera ouvert au Secrétariat de la Faculté des Lettres du 16 au 31 octobre (delai de rigueur).

Les inscriptions par correspondance ne seront recues que pour les étudiants éloignée de Lille, et pour lesquels les correspondances sont difficiles.

Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie

Le recrutement des élèves *sages-femmes* pour l'année scolaire 1943-44 se fera dans les mêmes conditions que précédemment, c'est-à-dire, sans la possession du diplôme d'Etat d'infirmière ou d'assistante sociale : seul, le Brevet Elémentaire ou l'examen Initial sera exigé.

L'examen initia est prévu pour le 29 octobre à 9 h., à la Faculté de Médecine.

Etudiants en Médecine — Le décret n° 365 du 18 Mars 1943, autorise à suivre l'enseignement préparatoire aux Etudes Médicales, les candidats pourvus du Baccalauréat, Philosophie Sciences, Philosophie Lettres ou Mathématiques jusque l'année scolaire 1946-1947.

UN BRIGADIER-CHEF DE POLICE EST ASSASSINÉ PAR UN INCONNU A HIRSON

Au début de la soirée, le brigadier-chef du Police, Glavier, du Commissariat de Police de la Circonscription d'Hirson, son service terminé, rentrait à son domicile, 3, rue Tissérand à *Hirson*.

Son épouse l'attendait sur le pas de la porte. Tout à coup, derrière lui retentirent plusieurs coups de feu.

Atteint dans le dos par plusieurs projectiles, M. Glevier fit front courageusement à son agresseur. Il était armé et il s'élança à la poursuite de celui-ci qui s'était enfui en direction de la Place Foch. Ajustant son coup, il tira sur le fuyard, puis sentant ses forces le trahir, il revint vers sa demeure.

Etent dans la cour, il s'écroula. Relevé aussitôt par son fils, son épouse et un voisin, il fut transporté chez lui. On le déshabilla et l'on s'aperçut alors des graves blessures qu'il portait. Il fut conduit aussitôt à l'Hôpital Brissat, ou, malheureusement, il expirait en arrivant.

Immédiatement, le Commissariat de Police était informé ainsi que les diverses autorités et une enquête fut aussitôt ouverte.

Il y a lieu de noter que le brigadier-chef Glavier, outre qu'il était défenseur de l'ordre, était père de 8 enfants dont l'aîné a 18 ans et le plus jeune 3 mois.

Le brigadier-chef Glavier était arrivé à Hirson depuis un peu moins d'une année, venant de Soissons où il était brigadier de Police Municipale en cette ville.

L'ENSEIGNEMENT MENAGER FAMILIAL

La Délégation Régionale à la Famille communique :

Une école de cadres va s'ouvrir le 2 novembre, au Collège Technique de *Tourcoing*. Elle vise plus spécialement la formation de Monitrices d'Enseignement Ménager Familial pour les Collèges Secondaires et les Ecoles Techniques.

Les jeunes filles qui tanteraient cette carrière bien féminine doivent : être âgées de 18 ans au moins ; être pourvues du baccalauréat ou du brevet supérieur ou du diplôme de fin d'études secondaires ou justifier d'un niveau d'études générales par le succès à un examen d'entrée qui aura lieu le mardi 26 octobre, au siège de l'Ecole, 70, rue des Ursulines à Tourcoing. Les demandes d'inscription doivent être adressées à Mme la Directrice qui donnera tous renseignements sur cet examen.

La durée des études est de deux ans. Un internat, situé à proximité de l'école accueillera les élèves dont le domicile est trop éloigné.

Des bourses peuvent être attribuées aux jeunes bachelières qui consentiraient à retarder de deux ans leur entrée dans l'enseignement pour trouver ensuite une situation supérieure à celle d'institutrice.

LE DRAME DE GOMMEGNIES

C'est à la suite d'un projet de mariage, qu'il n'acceptait pas, que le fermier tua sa fille à coups de hache

Nous avons relaté brièvement dans nos éditions d'hier, le crime qui se déroula à *Gommegnies* et au cours duquel un fermier tua sa fille à coups de hache. Voici des détails complémentaires sur ce drame qui a jeté la consternation dans la région.

A la ferme de Marchies, située à la limite des communes de *Gommegnies* et *Preux-au-Sert*, habitait le fermier Blareau Fernand, 60 ans, séparé de son épouse depuis plusieurs années, avec sa fille Gabrielle, 23 ans. La maison abritait encore la vieille fermier Blareau Fernand, 60 ans, logeait dans une chambre contigue de l'habitation. Les habitants de cette ferme auraient pu vivre heureux, sans la caractère irrascible de l'homme qui menait la vie dure à son entourage. Ses proches craignaient sa violence ; très buté, il n'aimait guère les contradictions.

La raison du drame semble être un projet de mariage de sa fille auquel il ne voulait donner aucune suite. La visite que sa fille avait faite dimanche à sa mère et à son fiancé, qui habitent la commune voisine, semble avoir porté à son comble, l'exaspération du fermier qui avait déjà proféré des menaces de mort, à l'égard de sa famille.

Ce fut la vieille mère du fermier, qui découvrit, vers 8 heures du matin, le cadavre affreusement mutilé de sa petite-fille et donna l'alarme aux voisins. Les gendarmes, aussitôt alertés, arrivèrent sur les lieux et reconstituèrent le drame. Après avoir sauvagement abattu sa fille à coups de hache, qui fut retrouvée dans sa chambre à coucher, Blareau monta dans son grenier, où il se pendit à l'aide d'une corde. Ceci se passa selon les constatations, entre 5 et 6 h. du matin.

Les funérailles de la malheureuse victime auront lieu vendredi 15, à 11 h., en l'église de *Wargnies-le-Petit*.

915.000 FRANCS D'AMENDE A UNE BOULANGÈRE DE LIESSIES, QUI SE LIVRAIT AU TRAFIC DU BEURRE

Dernièrement, les douaniers du service au Pont Georges à *Liessies*, virent arriver une automobile conduite par Mme Camberlin Germaine, épouse Baill, 54 ans, boulangère à *Liessies*. Lui ayant demandé ce qu'elle transportait, elle répondit que c'était des choux-navets.

Procédant à la visite, ils découvrirent 87 kilos de beurre dissimulés sous les sacs. Interrogée, Mme Camberlin déclara que ce beurre avait été acheté à M. Canard, Jean-Baptiste, 60 ans, de *Ramousies* et qu'à deux reprises différentes Canard lui an avait remis à chacune fois 50 kilos.

Canard reconnut avoir été livré du beurre en petite quantité non pas à Mme Baill, mais à son mari à une date antérieure, mais nie avoir livré les 87 kilos.

Au cours de la dernière audience du Tribunal Correctionnel d'Avesnes, M. Pierrot, Receveur des douanes, dépose des conclusions qu'il développe tendant à obtenir une somme de 915.738 francs, représentant la valeur des marchandises, des passages par camionnette, et de l'exportation des capitaux.

Me Duviviez, présente la défense de Canard en faisant remarquer que son client reconnaît avoir livré 12 kilos de beurre pour faire plaisir à des amis. Il est bien noté et a toujours fait face à ses obligations au point de vue du ravitaillement.

Me Larivière assiste Mme Baill, qui est l'objet de bons renseignements du maire et d'autres maires de communes environnantes. La condamnation pécuniaire pour elle sera des plus lourdes. Il demande au Tribunal de se montrer indulgent dans l'application de la peine.

Le Tribunal prononce la relaxe de Canard et a condamné Camberlin Germaine, épouse Baill, à un mois de prison, mille francs d'amende plus une amende fiscale de 915.738 francs.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 14 octobre 1943. — Soleil : Lever à 7 h. 10. — Coucher à 18 h. 3.

Aujourd'hui : Saint-Calixte. — Demain : Saint-Léonard ; Saint-Bertrand ; Sainte-Thérèse.

SOLITUDE DU CŒUR

Par Claude VÉLA

— 26 —

Il pleurait presque. Sa femme haussa les épaules, et devant ses yeux passa la silhouette de Patrice. Une sourde rancœur grandissait en elle contre ce mari qu'elle trouvait de plus en plus vulgaire ; et elle répliqua, rageuse :

— Tais-toi donc, Michel ne peut pas s'endormir.

Mais, à la souffrance qu'elle éprouva en écoutant les récits de René, Lyly sentit quelle place le banquier avait prise dans sa vie. Insensiblement, la jeune femme était passée de la reconnaissance à l'admiration, et de l'admiration à un sentiment qu'elle n'osait pas encore s'avouer.

Patrice était libre, lui ! Et il semblait apprécier de plus en plus sa secrétaire. Si elle avait été libre, elle aussi, qui sait si ?... Eh ! que la femme d'Ausouer serait heureuse !

Hélas ! Lyly n'était plus libre, et il lui était interdit de songer à ce bonheur-là... Elle était la femme de René, pour toujours.... Et il y avait Michel... Si elle était assez folle un jour pour renier tous les principes sacrés qui la guidaient depuis l'enfance si elle quittait René on lui prendrait son petit son beau petit... Ah ! plutôt mourir ! Mais il n'en était pas question, puisque Patrice faisait la cour à Mlle Brunoy... Il sortait souvent, le soir, pour voir des clients, disait-il... Des clients qui ne venaient jamais à la Banque...

Toute la nuit, tandis que Loubert ronflait pulssamment, Lyly tourna dans ce labyrinthe sans trouver d'issue. Mais la jalousie faisant lentement son œuvre.

L'installation de Claudette dans le vieil hôtel mit le comble à son désarroi ; était-ce pour se rapprocher du banquier ? Cependant, ils ne se rencontraient guère, puisque Mlle Brunoy s'absentait toute la journée et que Patrice logeait à l'hôtel.

N'y tenant plus, elle osa enfin interroger Ausouer

Celui-ci repoussa le registre qu'il feuilletait.

— Non, je ne savais rien, dit-il ; je l'ai appris hier, en rencontrant Mlle Brunoy sous la porte cochère.

Il dissimula un sourire, se leva et se rapprocha de Lyly qui, un peu rassurée, risqua une nouvelle question :

— Et... pourquoi Mlle Brunoy ne reste-t-elle pas dane ea pension de fsmille ?

—